Une gestion démocratique et solidaire des communs ? Banques communautaires de développement au Brésil

Genauto França Filho, Isabelle Guérin, Isabelle Hillenkamp, Osia Vasconcelos

▶ **To cite this version:**

Genauto França Filho, Isabelle Guérin, Isabelle Hillenkamp, Osia Vasconcelos. Une gestion démocratique et solidaire des communs ? Banques communautaires de développement au Brésil. Revue internationale des études du développement, 2018, 233, pp.163-181. ird-02305481

HAL Id: ird-02305481
https://ird.hal.science/ird-02305481

Submitted on 4 Oct 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Ce texte est le manucrit validé de l'article : França Filho, G.; Guérin, I.; Hillenkamp, I.; Vasconcelos, Ó. (2018), « Une gestion démocratique et solidaire des communs ? Banques communautaires de développement au Brésil ». *Revue internationale des études du développement,* 233**,** 163-181.

Une gestion démocratique et solidaire des communs ? Banques communautaires de développement au Brésil

Genauto França Filho

Isabelle Guérin

Isabelle Hillenkamp

Osia Vasconcelos

Mots-clés

démocratie, communs, finance, marchand, réciprocité, redistribution, solidarité, politique

Résumé

À partir de l'exemple des banques communautaires de développement (BCD) brésiliennes, cet article met en évidence une conception novatrice de la gestion des ressources financières comme commun. Celle-ci répond non seulement aux critères de durabilité identifiés par Elinor Ostrom, mais aussi à la recherche de relations d'interdépendance égalitaires. Ces interdépendances dépendent de combinaisons, en tension permanente, entre plusieurs principes économiques, dont l'enjeu est de faire prévaloir les valeurs de solidarité et de démocratie sur certaines tendances marchandes et bureaucratiques. Cet effort repose sur l'ancrage sociopolitique des BCD, c'est-à-dire le processus continu, complexe et jamais acquis, de délibération et de construction de leur légitimité, tant auprès des habitants et avec eux, qu'avec les partenaires institutionnels.

Introduction

Face aux dérives persistantes de la financiarisation, y compris dans les politiques dites « d'inclusion financière[1] », émerge l'idée d'élargir le concept de commun à la finance (Saiag, 2015 ; Servet, 2015 ; Paranque, 2016 ; Périlleux et Nyssens, 2017). Les banques communautaires de développement (BCD), qui se sont multipliées au Brésil depuis le début des années 2000, représentent un cas d'école (Leal, 2013 ; Hudon et Meyer, 2016 ; Leal et Santos Almeida, 2016). Dans le prolongement de cette littérature, cet article analyse les modalités de gestion de services financiers comme commun. Il soutient que le modèle des BCD brésiliennes repose sur un type spécifique de commun qui se caractérise par sa visée solidaire et démocratique. Au plan théorique, cette analyse articule une approche socio-économique des communs (Ostrom, 2010) avec une approche sociopolitique (Dardot et Laval, 2014 ; Polanyi, 2009 [1983]), interrogeant le sens de la solidarité et de la démocratie en fonction des contextes et des rapports de pouvoir dans lesquels les BCD se situent. Au plan empirique, l'article repose sur des données qualitatives et une enquête de terrain permettant d'historiciser et de contextualiser l'expérience des BCD. Il s'inscrit dans le cadre d'une coopération entre l'incubateur technologique d'économie solidaire de l'Université fédérale de Bahia (ITES-UFBA) et l'Institut de recherche pour le développement, visant à croiser les regards à partir de savoirs accumulés dans des contextes distincts. Cet article a également pour but de rendre accessible au lecteur francophone des éléments du débat brésilien sur les finances solidaires. Les résultats présentés ici s'appuient de manière spécifique sur une enquête réalisée par notre équipe mixte de recherche (Brésil-France) auprès de trois BCD du Nord-Est brésilien, choisies pour illustrer différents contextes et modes d'institution des services financiers comme communs. Il s'agit de l'expérience fondatrice de la Banque Palmas, dans un quartier périphérique de la métropole de Fortaleza (État du Ceará) ; de la BCD Ilhamar et de l'association communautaire de Matarandiba, un village de pêcheurs de l'île d'Itaparica (État de Bahia) ; et de la BCD Olhos d'Água, dans la municipalité rurale d'Igaci (intérieur de l'État d'Alagoas). Dans chaque cas, l'enquête a porté, d'une part, sur le modèle d'action et les pratiques de la BCD, tant au niveau local que dans ses relations plus larges avec d'autres acteurs (à travers des entretiens auprès des dirigeants de la BCD, de leaders locaux, des agents de crédit ; de la participation à des réunions locales ; et de la collecte documentaire). D'autre part, nous avons enquêté auprès des habitants de ces territoires (adhérents de BCD ou non) afin de relever leurs pratiques financières en les situant dans les grandes étapes de leur parcours de vie (entretiens semi-structurés et groupes focaux). Une quarantaine d'entretiens ont été menés en binôme, interprétés et discutés collectivement.

Nous précisons d'abord notre cadre d'analyse, combinant une approche socio-économique et sociopolitique des communs permettant de dégager un idéal-type de gestion solidaire et démocratique (1). Nous décrivons ensuite le modèle des BCD à travers trois principales dimensions – ancrage territorial, gouvernance démocratique et solidarité (2) – avant d'étudier sa mise en pratique et les tensions auxquelles il est confronté (3).

---

[1] Voir Doligez *et al.*, 2016 ; Guérin, 2015 ; Servet, 2015.

1. Communs, solidarité et démocratie : une analyse socio-économique et sociopolitique

Au cours des dernières années, deux importants cadres théoriques des « communs » ont été diffusés, offrant des outils socio-économiques et sociopolitiques pertinents pour la pratique et la réflexion sur des options démocratiques et solidaires de développement.

Les travaux d'Elinor Ostrom (2010), d'une part, ont réhabilité la possibilité d'une gestion collective et durable des ressources naturelles en commun. En réunissant un grand nombre de travaux empiriques sur ce mode de gestion et en mettant au premier plan le rôle des institutions, elle a battu en brèche les théories dominantes en matière d'action collective, qui prédisaient l'échec de ce mode d'action en partant des présupposés de rationalité instrumentale du paradigme néoclassique. Elle a aussi identifié des éléments clés formant la base commune des arrangements institutionnels : une définition claire des limites de la ressource ; une adéquation entre les règles d'appropriation et les conditions locales ; l'existence de dispositifs participatifs de choix collectifs ; l'existence de mécanismes de surveillance, de sanctions graduelles et de résolution des conflits (Ostrom, 2010). Étendu par la suite à différents types de ressources (Chanteau *et al.*, 2013), y compris financières (Leal, 2013 ; Saiag, 2015 ; Servet, 2015 ; Hudon et Meyer, 2016 ; Leal et Santos Almeida, 2016 ; Paranque, 2016 ; Périlleux et Nyssens, 2017), la thèse d'Ostrom doit son succès au fait qu'elle permet de dépasser la fausse alternative entre gestion marchande et gestion étatique. Elle peut éclairer la situation brésilienne du dernier demi-siècle, où ni la gestion centralisée par l'État ni la gestion marchande n'ont démontré leur capacité à proposer des services financiers adaptés aux besoins des populations pauvres (França Filho *et al.*, 2013). La gestion de services financiers en commun, que les BCD cherchent à mettre en œuvre, représente donc une alternative à préciser.

L'*Essai sur la révolution au XXIe siècle* de Pierre Dardot et Christian Laval (2014), d'autre part, a attiré l'attention sur la possibilité d'un changement politique radical contenu dans le principe de « commun ». Comme chez Ostrom, le propos vise à montrer le potentiel d'ensemble d'une multitude de pratiques déjà existantes, que les auteurs nomment le « mouvement des communs ». Chez Dardot et Laval, cependant, l'accent est mis non pas sur les institutions socio-économiques qui permettent une gestion durable des ressources, mais sur la possibilité de fonder un nouveau type de socialisme démocratique à partir du « faire commun ». S'éloignant de tout essentialisme communautaire (Laval, 2016), cette vision actualise une proposition qui court, historiquement, de l'associativisme ouvrier et paysan européen de la première moitié du XIXe siècle jusqu'au renouveau de l'économie solidaire en Europe et en Amérique latine depuis le dernier quart du XXe siècle. Elle voit dans le fonctionnement de collectifs et d'espaces publics de proximité la base à la fois d'une gestion collective des ressources et d'une pratique substantive de la démocratie (Laville *et al.*, 2005).

L'analyse pionnière de Leal (2013) de la gestion des services financiers de la BCD Ilhamar dans le village de pêcheurs de Matarandiba illustre la complémentarité entre ces deux approches des communs. En partant du cadre d'Ostrom, l'auteur montre que les règles d'accès aux ressources financières de la BCD (montants limités et non cumul des crédits) sont conçues pour être à la fois durables et démocratiques. Par une observation rapprochée des espaces de décision et de délibération locaux, il montre que la gestion financière ne se réduit pas

à une activité « opérationnelle », mais qu'elle s'inscrit, plus largement, dans « la gestion d'un processus politique visant la gestion et l'allocation de ressources financières[2] » (Leal, 2013).

Combiner les approches d'Ostrom et de Dardot et Laval permet de saisir les interactions entre la dimension politique de la construction du collectif, d'une part, et les institutions et pratiques de gestion des communs que se donne ce collectif, d'autre part. Ces interactions ont lieu dans les territoires où sont gérées les ressources en commun, mais aussi à des niveaux plus larges, que ce soit dans des espaces propres au « mouvement des communs », comme le réseau brésilien des BCD, ou bien dans des espaces de confrontation avec d'autres logiques sociopolitiques et socio-économiques (voir *infra*).

Tenir compte de la pluralité de logiques socio-économiques et sociopolitiques entourant la construction des communs et des tensions qu'elles peuvent générer est fondamental pour une analyse réaliste de son potentiel et des défis qui s'imposent à elle. Le cadre analytique de Karl Polanyi (2009 [1983]), en particulier ses quatre principes « d'intégration économique » (la redistribution, la réciprocité, le *householding* ou « administration domestique », et le marché) est pertinent pour tenir compte de cette pluralité. Partageant avec Ostrom l'attention pour la complexité institutionnelle et avec Dardot et Laval la préoccupation pour l'encastrement politique de l'économie, le cadre de Polanyi conduit à analyser la nature des différents principes qui guident l'institution et la gestion des communs.

Ces quatre principes sont compris ici comme des modalités d'interdépendance entre les personnes (Hillenkamp et Servet, 2015), ce qui inclut et dépasse l'approche classique des principes comme modalités d'échange. Le principe de « redistribution » fait référence à l'interdépendance entre un centre et une périphérie créée par la circulation d'une ressource entre ces deux pôles, comme le fonds de crédit transitant entre une BCD et les habitants d'un territoire. Élargissant la notion de symétrie, le principe de « réciprocité » se définit par une relation de complémentarité – plus ou moins égalitaire ou inégalitaire –, comme la relation créée entre usagers d'une BCD coresponsables pour le remboursement des crédits. Le principe de « marché » fait référence aux interdépendances mécaniques, résultant de l'adaptation des vendeurs et des acheteurs aux fluctuations des prix des marchandises. Enfin, le *householding* fait référence à une logique de production pour son propre usage dans un « groupe clos » (Polanyi, 2009 [1983]) ; elle peut être interprétée comme une relation d'interdépendance née de la recherche d'autosuffisance dans des groupes domestiques ou communautaires qui ne se restreignent par nécessairement au foyer (*household*) (Hillenkamp, 2013). C'est par exemple le cas lorsque les BCD encouragent consommateurs et producteurs d'un même territoire à co-construire offre et demande pour limiter leur dépendance vis-à-vis de l'extérieur (França Filho, 2002).

Les principes de réciprocité, redistribution, *householding* et marché, pris comme des concepts analytiques, permettent de problématiser les modalités, diverses, de gestion des communs. Chacun de ces principes généraux possède de multiples expressions – solidaires et démocratiques ou non – et modes d'articulation avec les autres principes. Ensemble, ils produisent divers types d'interdépendance, pouvant être égalitaires ou non. L'observation empirique des communs, guidée par le triple cadre d'Ostrom, de Dardot et Laval et de Polanyi,

[2] Traduction des auteurs.

ouvre ainsi la voie à une analyse normative et critique de la contribution des communs à un développement solidaire, démocratique et durable.

2. Les BCD et la construction d'un mode démocratique et solidaire de gestion des communs

Lors de la II[e] Rencontre nationale du Réseau brésilien des banques communautaires de développement, en avril 2007, les BCD se sont autodéfinies comme « des services financiers solidaires en réseau, de nature associative et communautaire, tournés vers la génération de travail et de revenus dans une perspective de réorganisation des économies locales, ayant pour base les principes de l'économie solidaire » (Melo Neto et Magalhães, 2007).

Leur origine remonte à l'expérience de la Banque Palmas, qui naît en 1998 d'un processus d'auto-organisation des habitants d'un quartier populaire dans la périphérie de la ville de Fortaleza (Silva Júnior, 2005 ; França Filho et Silva Júnior, 2009 ; França Filho, 2013). Elle s'inscrit dans la lutte politique pour l'émancipation de ces habitants constitués en association, face au stigmate et aux multiples déficits en services urbains et sociaux d'un territoire qui a grandi comme une favela. La constitution postérieure d'un réseau brésilien de BCD a été, dans une grande mesure, le fruit du soutien et de l'expansion des activités de la Banque Palmas, mais aussi d'une série d'institutions, principalement de la société civile, universitaires et gouvernementales (Passos, 2008).

Le réseau des BCD compte en 2017 un peu plus d'une centaine d'entités. Dans l'ensemble, les BCD naissent et sont structurées à partir de dynamiques associatives locales visant conjointement la création puis le maintien de richesses au sein de territoires marginalisés (contrairement au microcrédit qui vise des individus) et d'une culture politique démocratique, *via* l'auto-organisation, mais aussi le dialogue avec un ensemble d'institutions et de forces politiques environnantes. Les actions menées incluent l'offre diversifiée de microcrédit (consommation, logement, initiatives productives individuelles ou collectives, etc.), la création et la circulation de monnaies sociales[3], y compris électroniques, l'accompagnement dans l'usage des microcrédits et la création ou le renforcement d'entreprises, la mise à disposition de « correspondants bancaires » permettant d'effectuer des opérations sur les comptes de banques publiques qui ne possèdent pas d'agences sur place, la « sensibilisation communautaire » à travers la formation des personnes, l'animation de forums locaux de discussion sur les problèmes communs, la création de réseaux de commerçants ou de producteurs, l'organisation de foires, l'accès à des marchés publics, etc. Par ailleurs, la réalisation régulière de diagnostics et cartographies sur les richesses territoriales créées facilite l'adaptation des méthodes et des outils à des contextes en transformation permanente (França Filho, 2013). Le modèle est celui d'un nouvel associationnisme, articulant étroitement logiques d'action socio-économiques, sociopolitiques et socioculturelles autour d'une pratique de gestion qui peut être décrite à partir de trois grands principes : un ancrage territorial, une pratique démocratique et une finalité de solidarité. L'ancrage territorial fait référence aux multiples formes par lesquelles une BCD s'insère dans les logiques d'action collective et dans la demande et l'offre de services de son territoire en vue de contribuer à leur développement. En général, l'émergence d'une BCD est le fruit d'un arrangement collectif local et de partenariats institutionnels.

3 Pour la monnaie sociale en papier, les BCD remplacent la monnaie officielle, mise en réserve, par un bonus qui circule exclusivement sur le territoire, à l'équivalence de la monnaie courante et convertible. Pour la monnaie électronique, voir *infra*.

À Igaci, par exemple, diverses associations locales ont participé à la construction de la BCD Olhos d'Agua et sont présentes à son comité de gestion, en coopération avec un incubateur technologique universitaire qui gère un projet d'appui aux BCD financé par le Secrétariat national à l'Économie solidaire (Leal et Santos Almeida, 2016). Cette mobilisation garantit une certaine légitimité, qui est essentielle dans l'élaboration puis le maintien de relations de confiance et de proximité. Dans d'autres cas, comme celui de la BCD Ilhamar, le tissu associatif n'est pas préalablement aussi développé, exigeant un travail de mobilisation de l'Association communautaire de Matarandiba. Dans un contexte où la consommation se diversifie, tend à reproduire les modes de la classe dominante et se réalise par conséquent en grande partie hors des territoires pauvres où les BCD sont implantées, un objectif clé est de freiner cette fuite de richesses. Le soutien à l'offre locale, à travers des outils innovants comme les monnaies locales, et la création de nouvelles offres grâce à diverses initiatives productives sont deux éléments essentiels pour relocaliser la consommation. Ce faisant, les BCD cherchent à subordonner le principe de marché (vente de biens et services) à celui d'autosuffisance du territoire (le *householding* mentionné précédemment). De la solidité de ces différentes méthodes et processus d'ancrage territorial dépend la capacité de chaque BCD à garantir sa légitimité, la prédominance d'une action endogène – par et pour les habitants de son territoire –, l'autonomie de sa gestion vis-à-vis des partenaires institutionnels et l'étendue des services gérés en commun.

La gouvernance démocratique est au cœur du modèle associationniste auquel les BCD prétendent contribuer, à partir de mécanismes visant essentiellement la participation et la délibération. Notons ici la continuité avec le processus de redémocratisation du Brésil des années 1980. Au niveau de la gestion des ressources financières, ce principe démocratique implique la participation active des clients – souvent des femmes – au Comité d'évaluation des crédits des BCD. Il va toutefois bien au-delà, se traduisant par un usage quotidien de la discussion et de la délibération, à la fois pour décider des modalités de mise en œuvre d'actions complémentaires aux services financiers et pour résoudre des problèmes ou conflits pouvant affecter l'ensemble de la population locale. La gouvernance démocratique est également présente à une autre échelle, celle du réseau national des BCD. Cet espace peut être qualifié d'« espace public intermédiaire » au sens où il permet la mutualisation d'expériences et d'informations, la formation, ainsi que des débats et décisions collectives sur les choix stratégiques en matière de financement, des positions à tenir à l'égard des pouvoirs publics, etc. (Scalfoni Rigo et Cardoso Cançado, 2015).

Le principe de solidarité, enfin, fait référence au choix de soumettre les actions et les décisions stratégiques des BCD aux valeurs de confiance, de coopération et de réciprocité. Ces valeurs sont présentes dans les critères d'octroi des crédits utilisés par les comités d'évaluation, lesquels peuvent faire prévaloir la nécessité sociale du demandeur de crédit sur sa seule capacité de remboursement. Ces valeurs sont présentes également dans le calcul du « juste prix » des services financiers offerts par les BCD[4] ainsi que dans des choix stratégiques, comme les priorités d'investissement sur le territoire. Le principe de solidarité s'exprime dans les BCD par la priorité accordée aux relations de proximité. La capacité de médiation sociale est une compétence essentielle des agents

[4] En fonction des BCD et des types de crédit, les taux d'intérêt varient généralement entre 1 et 2,5 %. Les microcrédits à la consommation en monnaie sociale sont à taux zéro.

de crédit. La durabilité de la gestion des ressources se fonde sur ce type de relation pour renégocier la grande majorité des crédits en retard[5] et éviter les défauts de paiement tout en protégeant les clients du surendettement.

3. Une construction sous tension

Gérer la finance comme un commun dans une perspective démocratique et solidaire est un processus complexe qui suppose des efforts permanents d'articulation et de compromis entre des principes d'action et d'interdépendance différents et potentiellement conflictuels. L'analyse empirique du fonctionnement des BCD met en évidence des constructions sous tension, tant dans la gestion interne que dans les relations avec l'extérieur, qu'il s'agisse des populations locales, des organes de pouvoir (plus ou moins formels et institués) ou des partenaires des BCD, notamment leurs financeurs. Ces tensions sont latentes ou révélées, mais elles sont incessantes. Les avancées réalisées par les BCD et leur durabilité dépendent précisément de leur capacité à imaginer et mettre en œuvre des méthodes de gestion de ces tensions. Les espaces de délibération jouent ici un rôle déterminant.

Les tensions sont de nature à la fois socio-économique et sociopolitique. Les tensions sociopolitiques renvoient à la difficulté de créer une culture démocratique de gestion dans un environnement fortement tendu par des dynamiques de solidarité hiérarchique découlant notamment du clientélisme politique, mais aussi de fortes hiérarchies de classe, de race et de genre. Les tensions socio-économiques renvoient à la difficulté de subordonner la mobilisation de ressources plurielles à une logique solidaire. Ces deux dimensions sont intimement entremêlées.

Nos entretiens avec des non adhérents ou d'anciens adhérents de BCD révèlent une réticence à l'égard des valeurs de réciprocité et de proximité promues par les BCD dans le but d'assurer la durabilité des ressources et leur circulation équitable. Devoir « raconter sa vie à la banque », comme l'indiquent certains en référence à l'analyse détaillée des demandes de crédit, peut être ressenti comme une intrusion dans la vie privée et un jugement moral, d'autant plus humiliant qu'il s'agit de personnes de conditions modestes. Dans un contexte de consumérisme rampant et de surendettement chronique, les agents de crédit ont pour mission d'apprécier au plus près la solvabilité réelle des emprunteurs potentiels. Comme nous l'explique N., agente de crédit à la BCD Palmas, cette analyse, essentielle pour éviter d'« étouffer » les gens, doit se faire en concertation pour ne pas « manquer de respect ». Néanmoins, quels que soient les efforts de dialogue, la frontière entre proximité et respect, d'une part, et jugement, d'autre part, est ténue et l'on comprend aisément que certaines personnes préfèrent l'anonymat offert par d'autres prestataires financiers. Dans le quotidien des agents de crédit, concilier recouvrement des impayés (« frapper à la porte et réclamer le paiement ») et maintien de la solidarité semble être le plus grand défi.

Pour certaines BCD, comme celle de Matarandiba, l'adossement d'une solidarité démocratique aux liens de solidarité familiale peut susciter incompréhension et critiques. Prenons l'exemple d'une femme à qui un crédit a été refusé parce que ses deux sœurs sont en retard de paiement. Elle comprend mal ce refus et ne conçoit pas

[5] Les taux de retard de paiement à un jour sont en moyenne de 10 %.

qu'il soit de son ressort de discuter avec ses sœurs pour les inciter à payer. En revanche pour le personnel des BCD, les adhérents ont une responsabilité partagée dans la gestion durable de la ressource de la communauté et la solidarité familiale doit y contribuer.

Les leaders des BCD sont parfaitement conscients de l'éventuel décalage entre les valeurs véhiculées par ce modèle de communauté solidaire et démocratique et les aspirations et habitudes locales. Au cours de l'un des entretiens qu'il nous a accordés, Joaquim de Melo Neto, fondateur de l'association de voisinage ASMOCONP, de la Banque Palmas ainsi que du réseau des BCD, insiste sur le fait que les BCD, et l'économie solidaire plus généralement, doivent être comprises comme « un processus, une option en plus. Pas une obligation ». Z., leader de la BCD de Matarandiba, parle de « mobilisation » en mettant des guillemets, expliquant que c'est un défi permanent qui va à l'encontre des pratiques habituelles, où les gens « sont habitués à avoir un leader qui décide de tout ».

Certains membres des BCD valorisent la culture délibérative démocratique pour ce qu'elle est ; pour d'autres, en revanche, elle n'a de sens que si elle se traduit par la mise en œuvre de services concrets, ayant un impact sur leur vie quotidienne. L'ancrage dans des espaces « vécus » et l'obtention de gains matériels immédiats donnent du sens à l'exercice de la délibération. L'observation des espaces de discussion des comités de crédit, où sont évaluées des demandes anonymes par les habitants, quels que soient leur sexe, leur milieu social ou leur âge, témoigne du rôle du dialogue, de l'argumentation, mais aussi des désaccords dans la création d'une culture commune. Discuter de cas concrets est l'occasion de débattre du sens de la solidarité et des exigences de soutenabilité. C'est aussi l'opportunité de discuter du sens du juste et de l'injuste et, ce faisant, de questionner la légitimité de règles de distribution basée sur l'allégeance personnelle, le favoritisme et l'arbitraire.

Cette gouvernance démocratique, qui reste un défi, s'appuie sur une large palette d'outils et de méthodes d'éducation populaire (mise en commun de savoirs, animation culturelle, parole libre) hérités notamment de la théologie de la libération promue par des courants de l'église catholique progressiste dès le milieu du siècle dernier. Cet apprentissage (incessant) de l'exercice démocratique repose aussi sur des efforts soutenus de formation continue (facilités par diverses mesures prises sous le gouvernement de Luiz Lula da Silva pour démocratiser l'accès à l'enseignement supérieur), l'accès à des postes à responsabilités pour des habitants issus de milieu populaires et racialisés, y compris les femmes. La volonté de dé-hiérarchiser les savoirs est aussi au cœur des modalités d'interaction avec les incubateurs universitaires, *via*, là encore, le recours permanent à des séances d'échanges et de débats.

Notons bien le caractère émergent, fragile et éminemment variable de ces logiques délibératives, et leur entremêlement avec les économies morales locales. Celles-ci prennent des formes diverses selon les territoires, depuis les oligarchies agraires jusqu'aux patrons de cartels de drogues des favelas, et offrent biens et services multiples, depuis la sécurité et la protection quotidiennes jusqu'à l'accès à la propriété, l'eau, l'emploi, les ressources publiques, etc. Cet entremêlement prend la forme d'une cohabitation assumée, parfois d'alliances tacites, ou de conflits ouverts. La délibération permet de résoudre certains conflits, mais pas tous. Dans le village de Matarandiba, la légitimité grandissante de la BCD est vécue comme une menace par certains gestionnaires publics et élus politiques. Cette menace s'est cristallisée à l'occasion d'une procédure d'octroi de terres, où principes de faveur, principes de justice et d'accès aux droits se sont violemment opposés, conduisant au blocage

des soutiens de la mairie à l'égard des BCD. À l'encontre de ce type de situations, on observe plusieurs cas de mairies qui parient sur la capacité du changement politique porté par les BCD. Certaines municipalités ont adopté une loi permettant le paiement d'un pourcentage de 20 à 35 % du salaire des fonctionnaires publics en monnaie sociale. Ce type d'appui a aussi son revers, dans la mesure où la BCD est identifiée au parti politique au gouvernement et où il n'est pas inhabituel de voir le parti opposé mettre fin à l'appui à la BCD lorsqu'il arrive au pouvoir.

L'implication dans les BCD entre également en tension avec d'autres formes d'engagement, notamment au sein des églises évangélistes, très présentes dans les milieux populaires au Brésil. Outre des difficultés pragmatiques de gestion du temps (certaines femmes finissent par se désister des BCD, car elles n'ont plus le temps de se consacrer à leurs activités religieuses), les valeurs sont difficilement conciliables : alors que les BCD misent sur une lutte collective et de nature politique pour promouvoir l'émancipation et le changement social, ces églises proposent à leurs fidèles un salut de nature individuelle, fondé sur la conversion personnelle et l'espoir millénariste.

Une autre tension majeure est liée aux modes de financement. La politique publique d'appui à la finance solidaire du Secrétariat national à l'Économie solidaire, négociée par le réseau des BCD et dont on mesure ici le rôle politique, a joué un rôle déterminant, sous la forme de financement d'infrastructures et d'événements, de rémunération des agents et de formations[6]. Concernant l'activité financière proprement dite, n'ayant pas le statut d'institution financière, les BCD ne peuvent mobiliser l'épargne et se financent par le biais de prestations de services (taux d'intérêt sur les crédits, activité de correspondant bancaire) ou de subventions, publiques ou privées. Or, construire et maintenir une relation financière solidaire et démocratique est un défi permanent face à des financements obéissant à des principes ayant souvent un double biais, bureaucratique et marchand. Par exemple, les contraintes imposées ces dernières années à la Banque Palmas dans la gestion des lignes de crédit gouvernementales se révèlent difficilement compatibles avec le maintien de relations de proximité, notamment le recours au dialogue et à la concertation pour le suivi des impayés – dont le taux a pourtant toujours été relativement faible, surtout en comparaison avec les banques commerciales (França Filho *et al.*, 2013). Les conditions du partenariat de correspondant bancaire, qui permettent à des personnes marginalisées d'accéder à leurs prestations sociales et de payer leurs factures, se durcissent également, avec un système de rémunération à la tâche dont le faible montant peut inciter les agents à adopter une logique productiviste. Certaines BCD ont choisi de se désengager de ce partenariat, d'autres le maintiennent et tentent de conserver une logique solidaire grâce à d'autres ressources. Pour d'autres encore, cependant, cela représente désormais l'activité principale, absorbant le temps et l'énergie des agents de crédit et de l'organisation dans son ensemble (Narring, 2016). Ces conditions sont incompatibles avec le maintien de relations financières de type solidaire. Selon Melo Neto, la disparition d'espaces de dialogue et de discussion avec l'État, espaces qui existaient jusqu'au tournant des années 2010, est allée de pair avec la bureaucratisation et la marchandisation des financements étatiques. Face à de telles tensions – que le gouvernement actuel risque de renforcer –, la création d'une monnaie électronique[7] offre une alternative possible. Plusieurs BCD disposent déjà d'*e-dinheiro*, qui combine monnaie sociale et application mobile

[7] Rendue possible par la loi 12 865 du 9 octobre 2013 et du règlement n° 4.282 de la Banque centrale du Brésil.

permettant d'effectuer les transactions par téléphone portable. Non seulement le caractère électronique élargit considérablement les services proposés jusque-là, que ce soit pour les consommateurs ou les commerçants et prestataires de services (facilité de paiement, dépassement des frontières territoriales), mais le fait que les BCD disposent de leur propre plateforme de gestion est une nouvelle source de rémunération[8], qui laisse entrevoir à terme une perspective d'autonomie financière et une réappropriation par les populations locales des montants habituellement prélevés par le secteur bancaire. Face à la concurrence croissante d'opérateurs privés à but lucratif de monnaie électronique, il dépendra toutefois de la capacité des BCD à conserver et élargir leur légitimité afin d'attirer et de fidéliser davantage d'adhérents.

Conclusion

Résumons pour conclure nos arguments. Les BCD n'existent qu'à travers les acteurs qui en sont à l'origine : leur première particularité est d'émaner d'entités ancrées dans les territoires, garantie initiale de leur légitimité. Par la suite, elles s'inscrivent dans la durée grâce à diverses sources de financement qu'elles combinent avec un souci permanent, plus ou moins abouti et en perpétuel renouvellement, de subordonner les principes marchands et bureaucratiques à ceux de solidarité et de démocratie. Si cet équilibre est fragile et constamment soumis à l'épreuve du fait de tensions entre principes, il reste qu'il est possible. Cette subordination est indissociable de l'ancrage sociopolitique des BCD, qui s'exprime par leur capacité de délibération, à la fois en interne et au sein des arènes politiques dans lesquelles elles évoluent, et dont dépend leur possibilité d'assurer leur légitimité dans le temps. La délibération est le support de diffusion d'une culture démocratique et égalitaire, que nombre d'acteurs et d'actrices des BCD considèrent tout aussi essentielle que l'offre de services financiers.

Ainsi, notre analyse des BCD met en évidence une conception singulière de la gestion des ressources financières comme communs, répondant non seulement aux critères de durabilité identifiés par Ostrom, mais aussi à une recherche permanente d'interdépendance dans l'égalité, dont la solidarité et la démocratie constituent les pierres angulaires. Une telle construction représente un équilibre fragile du fait des différences entre les principes économiques qu'elle recouvre et des tensions que ces différences suscitent. Au-delà du cas singulier des BCD, notre étude attire l'attention sur l'importance, pour l'analyse de l'économie sociale et solidaire, d'une compréhension multidimensionnelle (socio-économique et socio-écopolitique), critique (tenant compte des différences de point de vue et de pouvoir des acteurs) et contextualisée des conditions concrètes et changeantes de subordination des principes marchands et bureaucratiques à ceux de solidarité et de démocratie.

[8] 2 % de chaque transaction est prélevée, 1 % revenant à la plateforme et 1 % à la BCD.

Bibliographie

Chanteau J.-P., Coriat B., Labrousse A. *et al.* (dir.), 2013, « Autour d'Ostrom : communs, droits de propriété et institutionnalisme méthodologique », *Revue de la régulation*, n° 14, https://regulation.revues.org/10287 (consulté en octobre 2017).

Dardot P., Laval C., 2014, *Commun. Essai sur la révolution au XXIe siècle*, Paris, La Découverte.

Doligez F., Bastiaensen J., Bédécarrats F. *et al.*, 2016, « L'inclusion financière : aider les exclus ou servir les financiers ? », *Revue Tiers Monde,* n° 225, https://www.univ-paris1.fr/fileadmin/Revuetiersmonde/RTM_225/RTM_225_abiblio.pdf (consulté en octobre 2017).

França Filho G. C., 2002, « Terceiro setor, economia social, economia solidária y economia popular: traçando fronteiras conceituais », *Bahia Análise & Dados*, vol. 12, n° 1, p. 9-19, http://base.socioeco.org/docs/economiasolidria-fronteirasconceituais.pdf (consulté en octobre 2017).

França Filho G. C., Silva Júnior J. T., 2009, « Bancos comunitários de desenvolvimento (BCD) », dans Cattani A., Laville J.-L., Gaiger L. I. *et al.*, *Dicionário internacional da outra economia*, Coimbra, Edições Almedina, p. 31-36, http://www.jornaldomauss.org/periodico/wp-content/uploads/2009/06/dicionario-internacional-da-outra-economia.pdf (consulté en octobre 2017).

França Filho G. C., 2013, Bancos Comunitários de Desenvolvimento (BCD´s) como expressão de finanças solidárias: por uma outra abordagem da inclusão financeira, Fortaleza, Arte Visual.

França Filho G. C., Scalfoni Rigo A., Silva Júnior J. T., 2013, « Microcredit Policies in Brazil: An Analysis of Community Development Banks », dans Hillenkamp I., Lapeyre F., Lemaître A. (dir.), *Securing Livelihoods: Informal Economy Practices and Institutions*, Oxford, Oxford University Press, p. 115-131.

Guérin I., 2015, *La microfinance et ses dérives. Émanciper, discipliner ou exploiter ?*, Paris, Demopolis/IRD Éditions.

Hillenkamp I., 2013, « Le principe de *householding* aujourd'hui. Discussion théorique et approche empirique par l'économie populaire », dans Hillenkamp I., Laville J.-L. (dir.), *Socioéconomie et démocratie. L'actualité de Karl Polanyi*, Toulouse, Erès, p. 215-239.

Hillenkamp I., Servet J.-M., 2017, « La tragédie du marché. Comment tenir compte de la construction sociale des marchés », Institut Veblen pour les réformes économiques, 4 janvier, http://veblen-institute.org/La-tragedie-du-marche.html?var_mode=calcul (consulté en octobre 2017).

Hudon M., Meyer C., 2016, « A Case Study of Microfinance and Community Development Banks in Brazil: Private or Common Goods? », *Nonprofit and Voluntary Sector Quarterly,* vol. 45, n° 4S, p. 116S-33S.

Laval C., 2016, « "Commun" et "communauté" : un essai de clarification sociologique », *SociologieS*, https://sociologies.revues.org/5677 (consulté en octobre 2017).

Laville J.-L., 2005, « Action publique et économie : un cadre d'analyse », dans Laville J.-L., Magnen J.-P. *et al.* (dir.), *Action publique et économie solidaire. Une perspective internationale*, Toulouse, Erès, p. 17-46.

Leal L. P., 2013, « Gestão coletiva dos bens comuns na experiência dos Bancos Comunitários de Desenvolvimento: o caso de Matarandiba », Dissertação de mestrado, Salvador, UFBA, p. 147, http://www.adm.ufba.br/sites/default/files/publicacao/arquivo/dissertacao_final_mestrado_npga_eaufba1.pdf (consulté en octobre 2017).

Leal L. P., Santos Almeida S. C., 2016, « Incubação de iniciativas de finanças solidárias: Perspectivas da gestão coletiva dos bens comuns no Banco comunitário Olhos d'Água em Igaci, Alagoas », *Revista NAU Social,* vol. 7, n° 12, p. 143-162, http://www.periodicos.adm.ufba.br/index.php/rs/article/viewFile/555/439 (consulté en octobre 2017).

Melo Neto J. J., Magalhães S., 2007, *Bancos comunitários de desenvolvimento: uma rede sob o controle da comunidade*, Fortaelza, Arte Visual.

Narring T., 2016, *Les banques communautaires : protection ou normalisation des populations périphériques ? Étude de cas de Banco Bem (Vitoria, Brésil),* mémoire de Master en sciences sociales, Paris, EHESS, http://addes.asso.fr/wp-content/uploads/2017/03/memoire_Narring.pdf (consulté en octobre 2017).

Ostrom E., 2010, *Gouvernance des biens communs. Pour une nouvelle approche des ressources naturelles*, Louvain-la-Neuve, De Boeck.

Passos O. A. V. D. 2008, « Explorando novas práticas organizacionais em economia solidária: conceito e características dos bancos comunitários », *Encontro Nacional de Estudos Organizacionais*, Belo Horizonte, Anais.

Paranque B., 2016, « La finance comme commun : un idéal-type pour des émancipations », *Revue de la régulation*, n° 20, https://regulation.revues.org/12031 (consulté en octobre 2017).

Polanyi K., 2009 [1983], *La grande transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps*, Paris, Gallimard.

Périlleux A., Nyssens M., 2017, « Understanding Cooperative Finance as a New Common », *Annals of Public and Cooperative Economics,* vol. 88, n° 2, p. 155-177, http://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1111/apce.12160/epdf (consulté en octobre 2017).

Saiag H., 2015, Monnaies locales et économie populaire en Argentine, Paris, Karthala.

Scalfoni Rigo A., Cardoso Cançado A., 2015, « Gestão social e construção de espaços públicos: reflexões a partir da Rede Brasileira de Bancos Comunitários no Brasil », *Administração pública e gestão social*, vol. 7, n° 1, p. 37-44, http://www.apgs.ufv.br/index.php/apgs/article/viewFile/660/390 (consulté en octobre 2017).

Servet J.-M., 2015, *La vraie révolution du microcrédit*, Paris, Odile Jacob.

Silva Júnior J. T., 2005, *Gestão, Fato Associativo e Economia Solidária: A Experiência da ASMOCONP/Banco Palmas*, Dissertação (Mestrado em Administração), Salvador, UFBA, http://www.adm.ufba.br/sites/default/files/publicacao/arquivo/jeova_silva_junior.pdf (consulté en octobre 2017).